

Valorisation durable des ressources naturelles des Aires Protégées de l'île de Sainte Marie

Pays	Madagascar
Bénéficiaire	FANAMBY
Montant total du projet	112 600 €
Montant de la subvention FFEM	50 000 € (44%)
Partenaires financiers	Région Nord Pas de Calais (25 600 €), GEF-SGP-PNUD (37 000 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	8 janvier 2010

Contexte

Sainte-Marie est une petite île située sur la côte est de Madagascar, dans la région d'Analanjirifo. Elle est gérée par une commune urbaine au niveau d'un district. Bordée de plages et de lagons, l'île s'étend sur une superficie de 200 km² et compte une population d'environ 18 000 habitants.

Trois massifs forestiers d'une superficie totale d'environ 1.000 hectares sont présents sur l'île. Ils sont l'objet de défrichements fréquents pour la mise en culture et de coupes illicites de bois.

Ainsi, malgré l'importance des services écologiques rendus par ces massifs forestiers, notamment en termes de régulation hydrologique, aucune forme de préservation ou de valorisation durable n'est actuellement mise en œuvre sur Sainte-Marie. Des opérateurs touristiques programment des visites dans les massifs mais aucun mécanisme de redistribution des bénéfices auprès des populations locales n'est pour l'heure mis en place. De plus, l'utilisation et la valorisation des ressources naturelles par les populations locales n'est pour l'heure pas durable et porte préjudice à la biodiversité et aux écosystèmes.

Objectifs et principales activités

Afin d'assurer une conservation pérenne des habitats spécifiques de ces massifs, les objectifs du projet PPI sont:

- D'élaborer d'une manière concertée des plans d'aménagement et de gestion des massifs. Un zonage détaillé des futures Aires Protégées sera effectué en veillant à impliquer les populations et les acteurs locaux. Des règles de prélèvement et d'usage des ressources naturelles seront également élaborées, et des pépinières villageoises mises en place ;
- De renforcer les capacités des communautés locales en matière de gestion des ressources naturelles et de mise en œuvre des plans d'aménagement ;
- De développer des activités touristiques durables au niveau des Aires Protégées dans une optique de création d'emplois et d'amélioration des revenus.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Serge RAJAOELINA

s.rajaobelina@fanamby.org.mg

www.fanamby.org.mg